

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00567

Numéro SIREN : 849 781 745

Nom ou dénomination : A.METALIK

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2022 sous le numéro de dépôt 6797

Désignation de l'entreprise <u>A.METALIK SAS</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																
Adresse de l'entreprise <u>9 LES BOUEGES 16150 ETAGNAC</u>																																																																																																																																																																																																										
SIRET <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>7</td><td>8</td><td>1</td><td>7</td><td>4</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td></tr></table>												8	4	9	7	8	1	7	4	5	0	0	2	1																																																																																																																																																																																		
8	4	9	7	8	1	7	4	5	0	0	2	1																																																																																																																																																																																														
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1, 2</u> Durée de l'exercice précédent * <u>1, 2</u>																																																																																																																																																																																																										
Exercice N clos le <u>31/10/2022</u>																																																																																																																																																																																																										
ACTIF																																																																																																																																																																																																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Brut 1</th> <th>Amortissements-Provisions 2</th> <th>Net 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISE</td> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Fonds commercial *</td> <td>010</td> <td>012</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Autres *</td> <td>014</td> <td>016</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles *</td> <td>028</td> <td>030</td> <td>27 480</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations financières * (1)</td> <td>040</td> <td>042</td> <td>2 101</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I (5)</td> <td>044</td> <td>048</td> <td>29 581</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td> <td>STOCKS</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td> <td>050</td> <td>052</td> <td>6 500</td> </tr> <tr> <td> Marchandises *</td> <td>060</td> <td>062</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td>066</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Créances (2)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Clients et comptes rattachés *</td> <td>068</td> <td>070</td> <td>41 389</td> </tr> <tr> <td> Autres * (3)</td> <td>072</td> <td>074</td> <td>22 198</td> </tr> <tr> <td>Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td>082</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilités</td> <td>084</td> <td>086</td> <td>37 846</td> </tr> <tr> <td>Charges constatées d'avance *</td> <td>092</td> <td>094</td> <td>420</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total II</td> <td>096</td> <td>098</td> <td>108 352</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II)</td> <td>110</td> <td>112</td> <td>137 933</td> </tr> <tr> <td colspan="12">PASSIF</td> </tr> <tr> <td colspan="12"> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Exercice N 1</th> <th>NET</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td>2 500</td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td>250</td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td> <td>131</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td>58 260</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td>14 866</td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total I</td> <td>142</td> <td>75 876</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td>Total II</td> <td>154</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td>30 000</td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td>12 706</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td> <td>169</td> <td>1 793</td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td>62 057</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>137 933</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENOIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td>24 500</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> <td>23 870</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> </td> </tr> </tbody></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				Fonds commercial *	010	012		Autres *	014	016		Immobilisations corporelles *	028	030	27 480	Immobilisations financières * (1)	040	042	2 101	Total I (5)		044	048	29 581	ACTIF CIRCULANT	STOCKS				Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	6 500	Marchandises *	060	062		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		Créances (2)				Clients et comptes rattachés *	068	070	41 389	Autres * (3)	072	074	22 198	Valeurs mobilières de placement	080	082		Disponibilités	084	086	37 846	Charges constatées d'avance *	092	094	420	Total II		096	098	108 352	Total général (I + II)		110	112	137 933	PASSIF												<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Exercice N 1</th> <th>NET</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td>2 500</td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td>250</td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td> <td>131</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td>58 260</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td>14 866</td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total I</td> <td>142</td> <td>75 876</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td>Total II</td> <td>154</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td>30 000</td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td>12 706</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td> <td>169</td> <td>1 793</td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td>62 057</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>137 933</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENOIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td>24 500</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> <td>23 870</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>														Exercice N 1	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 500	Écarts de réévaluation	124		Réserve légale	126	250	Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		Report à nouveau	134	58 260	Résultat de l'exercice	136	14 866	Provisions réglementées	140		Total I	142	75 876	Provisions pour risques et charges		Total II	154	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	30 000	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166	12 706	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 793	Produits constatés d'avance	174		Total III		176	62 057	Total général (I + II + III)		180	137 933	RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199				(4) Dont dettes à plus d'un an	195	24 500			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	23 870			(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																																																																																																						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles																																																																																																																																																																																																									
	Fonds commercial *	010	012																																																																																																																																																																																																							
	Autres *	014	016																																																																																																																																																																																																							
	Immobilisations corporelles *	028	030	27 480																																																																																																																																																																																																						
	Immobilisations financières * (1)	040	042	2 101																																																																																																																																																																																																						
Total I (5)		044	048	29 581																																																																																																																																																																																																						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																																																																																																									
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	6 500																																																																																																																																																																																																						
	Marchandises *	060	062																																																																																																																																																																																																							
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066																																																																																																																																																																																																							
	Créances (2)																																																																																																																																																																																																									
	Clients et comptes rattachés *	068	070	41 389																																																																																																																																																																																																						
	Autres * (3)	072	074	22 198																																																																																																																																																																																																						
	Valeurs mobilières de placement	080	082																																																																																																																																																																																																							
	Disponibilités	084	086	37 846																																																																																																																																																																																																						
	Charges constatées d'avance *	092	094	420																																																																																																																																																																																																						
Total II		096	098	108 352																																																																																																																																																																																																						
Total général (I + II)		110	112	137 933																																																																																																																																																																																																						
PASSIF																																																																																																																																																																																																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Exercice N 1</th> <th>NET</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td>2 500</td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td>250</td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td> <td>131</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td>58 260</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td>14 866</td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total I</td> <td>142</td> <td>75 876</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td>Total II</td> <td>154</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td>30 000</td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td>12 706</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td> <td>169</td> <td>1 793</td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td>62 057</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>137 933</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENOIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td>24 500</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> <td>23 870</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>														Exercice N 1	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 500	Écarts de réévaluation	124		Réserve légale	126	250	Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		Report à nouveau	134	58 260	Résultat de l'exercice	136	14 866	Provisions réglementées	140		Total I	142	75 876	Provisions pour risques et charges		Total II	154	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	30 000	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166	12 706	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 793	Produits constatés d'avance	174		Total III		176	62 057	Total général (I + II + III)		180	137 933	RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199				(4) Dont dettes à plus d'un an	195	24 500			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	23 870			(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																											
		Exercice N 1	NET																																																																																																																																																																																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 500																																																																																																																																																																																																							
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																																																																																																								
	Réserve légale	126	250																																																																																																																																																																																																							
	Réserves réglementées *	130																																																																																																																																																																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131																																																																																																																																																																																																								
	Report à nouveau	134	58 260																																																																																																																																																																																																							
	Résultat de l'exercice	136	14 866																																																																																																																																																																																																							
	Provisions réglementées	140																																																																																																																																																																																																								
	Total I	142	75 876																																																																																																																																																																																																							
	Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																																																																																																																																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	30 000																																																																																																																																																																																																							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																																																																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	12 706																																																																																																																																																																																																							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 793																																																																																																																																																																																																							
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																																																																																																								
Total III		176	62 057																																																																																																																																																																																																							
Total général (I + II + III)		180	137 933																																																																																																																																																																																																							
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193																																																																																																																																																																																																								
	(2) Dont créances à plus d'un an	197																																																																																																																																																																																																								
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199																																																																																																																																																																																																								
		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	24 500																																																																																																																																																																																																						
		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	23 870																																																																																																																																																																																																						
		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **A. METALIK SAS**

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/10/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	263 861	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	6 500	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	2 251
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	272 612
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	390
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242	106 927	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	228	244	3 665
	Rémunérations du personnel *						250	103 292
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	42 309
	Dotations aux amortissements *						254	3 399
	Dotations aux provisions						256	
Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262		
Total des charges d'exploitation (II)						264	259 981	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	12 631
Produits financiers	(III)	280	19		Charges financières	(V)	294	
Produits exceptionnels	(IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	}		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306	(2 216)

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		314	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	420		
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1 454		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	3 378	ZFU-TE (44. octies A)	987		342	3 378
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. quindécies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346	3 670	350	3 670
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	9 692	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	9 692	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2022

A.METALIK SAS

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **A.METALIK SAS**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 785	442	529	444	5 314	446	5 314				
	Installations générales agencements divers	450		452	22 509	454	22 509	456	22 509				
	Matériel de transport	460	3 000	462		464	3 000	466	3 000				
	Autres immobilisations corporelles	470	1 837	472	832	474	2 669	476	2 669				
Immobilisations financières		480	2 101	482		484	2 101	486	2 101				
TOTAL		490	11 723	492	23 870	494	35 593	496	35 593				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	355	532	957	534	1 312	536	1 312		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	919	544	919	546	919		
	Matériel de transport	550	1 398	552	750	554	2 148	556	2 148		
	Autres immobilisations corporelles	560	860	562	773	564	1 633	566	1 633		
TOTAL		570	2 613	572	3 399	574	6 012	576	6 012		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589	
				Régularisations	590	583	595	
TOTAL					596	585	599	

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A.METALIK SAS										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780									
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960								
Total des déficits restant à reporter			970								
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:A.METALIK.SAS.....										Néant ☐ *															
Exercice ouvert le: ..01/04/2021.. et clos le:31/03/2022								Données en nombre de mois		1	2														
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																									
Effectif moyen du personnel * :								376	5,00																
Dont apprentis								657																	
Dont handicapés								651																	
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861																	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																									
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	263 861																
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118																	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119																	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105																	
TOTAL 1								106	263 861																
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115	1																
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143																	
Subventions d'exploitation reçues								113																	
Variation positive des stocks								111	6 500																
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116																	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153																	
TOTAL 2								144	6 501																
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																									
Achats								121	31 238																
Variation négative des stocks								145																	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	59 079																
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146																	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133																	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148																	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128																	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135																	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150																	
TOTAL 3								152	90 317																
IV - Valeur ajoutée produite																									
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)		137	180 045														
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	180 045																
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020	X																
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	263 861				Effectifs au sens de la CVAE *		023	5,00													
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026																	
Période de référence				024	0	1	/	0	4	/	2	0	2	1	160	3	1	/	0	3	/	2	0	2	2
Date de cessation							/			/															

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31032022

SIREN

8 4 9 7 8 1 7 4 5

Dénomination de l'entreprise

A.METALIK SAS

Adresse (voie)

9 LES BOUEGES

Code postal

16150

Ville

ETAGNAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	250

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GRANET Prénom(s) Aurélien
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 125
 Naissance : Date 16/07/1988 N° Département 87 Commune SAINT-JUNIEN Pays
 Adresse : N° Voie LES BROSSES
 Code Postal 87200 Commune SAINT-JUNIEN Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique CHATAIGNER Prénom(s) Roxane
 Nom marital GRANET % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 125
 Naissance : Date 01/10/1988 N° Département 16 Commune BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE Pays
 Adresse : N° Voie LES BROSSES
 Code Postal 87200 Commune SAINT-JUNIEN Pays FRANCE

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31032022

SIREN

8 4 9 7 8 1 7 4 5

Dénomination de l'entreprise

A.METALIK SAS

Adresse (voie)

9 LES BOUEGES

Code postal

16150

Ville

ETAGNAC

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

A.METALIK SAS

9 LES BOUEGES

16150 ETAGNAC

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 137 933,17 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 14 866,38 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/08/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 35 593 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 622	23 870		33 492
Immobilisations financières	2 101			2 101
TOTAL	11 723	23 870		35 593

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 6 012 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 613	3 399		6 012
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 613	3 399		6 012

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel industriel	5 314	1 312	4 002	5 ans
Inst gen agenc amenag divers	22 509	919	21 590	10 ans
Materiel de transport	3 000	2 148	852	4 ans
Mat.bureau & informatique	2 669	1 633	1 037	3 ans
TOTAL	33 492	6 012	27 480	

3.2 - Etat des créances = 64 107 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	101		101
Actif circulant & charges d'avance	64 006	64 006	
TOTAL	64 107	64 006	101

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Charges constatées d'avance = 420 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	250	10,00	2 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	250	10,00	2 500

4.2 - Etat des dettes = 62 057 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	30 000	5 500	24 500	
Dettes financières diverses	1 793	1 793		
Fournisseurs	12 706	12 706		
Dettes fiscales & sociales	17 558	17 558		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	62 057	37 557	24 500	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 2 181 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	780
Dettes fiscales & sociales	1 401
Autres dettes	
TOTAL	2 181

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 263 861 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	263 996	100,05 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-135	-0,05 %
TOTAL	263 861	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 420 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	420
TOTAL	420

8.2 - Charges à payer = 2 181 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	780
Fourn factures non parvenues.(408100)	780
Dettes fiscales et sociales :	1 401
Etat autres charges a payer(448600)	1 401
TOTAL	2 181

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/03/2022 12 mois	31/03/2021 12 mois	31/03/2020 11 mois	30/04/2019 mois	30/04/2019 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	2 500	2 500	2 500		
b) Nombre d'actions émises	250	250	250		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	263 861	263 285	168 162		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	16 049	50 779	31 471		
c) Impôt sur les bénéfices	-2 216	3 985	2 649		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	18 265	46 794	28 822		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	14 866	45 175	27 828		
f) Montants des bénéfices distribués	14 493				
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	73	187	115		
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	59	181	111		
c) Dividende versé à chaque action	58				
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	103 292	96 570	62 550		
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	42 309	46 060	31 151		

Observations complémentaires

A.METALIK
Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 9 LES BOUEGES, 16150 ETAGNAC
849 781 745 RCS ANGOULEME

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 26 septembre,
A 8 heures,

Les associés de la société A.METALIK se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

Monsieur Aurélien GRANET, titulaire de 125 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Madame Roxane GRANET, titulaire de 125 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Aurélien GRANET, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mars 2022,
- le rapport du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

AG

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2022 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

AG

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 14 866,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 866,00 euros
En totalité au compte "report à nouveau".	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2021 :
14 493,00 euros, soit 57,97 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 493,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au Président, telle qu'elle ressort des comptes approuvés ainsi que le remboursement de frais professionnels exposés par lui sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

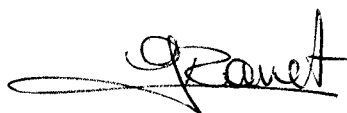
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Aurélien GRANET
Le Président



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042021	et clos le	31032022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
A. METALIK SAS 9 LES BOUEGES 16150 ETAGNAC	
SIRET 8 4 9 7 8 1 7 4 5 0 0 0 2 1	Mel : a.metalik@outlook.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Travaux de montage de structures métalliques	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	9 692	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %			
	PV à long terme imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19 %			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☒ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	3 378 Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	ISA COMPTA
---	--	--	------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
AGC CER FRANCE CENTRE LIMOUSIN 33 BOULEVARD VICTOR HUGO 87200 SAINT-JUNIEN Tél: 0555025972	
OGA/OMGA	Identité du déclarant:
Visueur conventionné	Date: 09082022 Lieu: ETAGNAC
(Cocher la case correspondante)	Qualité et nom du signataire: Mme Grenet
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné:	Signature: Grenet
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné	

Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :
☐	

Copie certifiée conforme à l'original

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J DIVERS

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS
---	--

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

2022	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
------	---	------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2022	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI								
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention				
Total								
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

2022	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 04		au 31 / 03 ou au titre de l'année N	Néant
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
REB	3 670		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de présenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2022)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

A.METALIK SAS
 9 LES BOUEGES 16150 ETAGNAC
 84978174500021
 4399B

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	9 692
b Dont plus-value nette à court terme	
c Défisits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	9 692
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	9 692

l **III. Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

(0)

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

A. METALIK SAS

84978174500021

4399B

--

[illegible]

PARTICIPATION DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

[illegible]

AGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.